



**L'ARRONDI est une solution de "générosité embarquée"** permettant aux entreprises engagées de proposer à leurs clients ou à leurs salariés de collecter des micro-dons au profit d'associations d'intérêt général. Ce faisant, elles offrent à ces associations une source de financement nouvelle et une visibilité précieuse dans le quotidien des Français.

**L'ARRONDI est une solution opérée par microDON**, entreprise sociale qui fournit aux entreprises les outils, procédures et services nécessaires au bon fonctionnement du dispositif.

**L'ARRONDI s'appuie en outre sur les solutions techniques utilisées par l'entreprise pour opérer les transactions sur lesquelles sont greffées les micro-dons.** Pour accueillir L'ARRONDI, ces solutions sont modifiées par leurs éditeurs. Ces éditeurs ont donc un rôle important à jouer dans le développement de L'ARRONDI et de la générosité embarquée en France. La présente charte vise à distinguer les éditeurs de solutions techniques qui ont choisi de s'engager aux côtés de microDON en prenant des initiatives concrètes et mesurables dans les domaines listés ci-dessous.

## Le partenaire s'engage à :



### INTÉGRER

**Intégrer la solution L'ARRONDI à ses solutions logicielles** en modifiant, si nécessaire, leurs versions standards et/ou les processus associés de manière à en simplifier l'activation et l'utilisation pour ses clients.



### MAINTENIR

**Maintenir la solution L'ARRONDI compatible avec le plus grand nombre de ses solutions logicielles** sans limite pré-établie dans le temps et contribuer à la démarche d'amélioration continue de cette solution en collaboration avec microDON et les clients.



### FACILITER

**Encourager l'activation par ses clients de la solution L'ARRONDI** en la proposant dans un délai court (typiquement inférieur à 3 mois) et pour un prix solidaire reflétant leur engagement.



### CONNECTER

**Assurer via ses solutions logicielles la mise à disposition de rapports de collecte réguliers** dans un format compatible avec les systèmes de traitement de données de microDON et permettant de garantir la parfaite transparence de la collecte.



### PILOTER

**Désigner au sein de son organisation une personne référente**, responsable des échanges avec microDON et de la coordination des actions communes.



### INFORMER

**Assurer la bonne compréhension par ses équipes**, notamment techniques et commerciales, **des enjeux associés à L'ARRONDI** et la générosité embarquée, et du mode opératoire de la solution.



### PROMOUVOIR

**Faire la promotion auprès de ses clients** du principe de la générosité embarquée et plus spécifiquement de la solution L'ARRONDI ainsi que de son principe fondateur selon lequel 100% des dons collectés sont reversés aux bénéficiaires finaux.

**L'entreprise en tant que signataire s'engage à respecter les valeurs et les principes de la charte de L'ARRONDI.**

Logo entreprise :

Signature :